

Commune de Tenay

L'an deux mil vingt-six et le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants 15

Absents 2

Pouvoirs 2

Étaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. PARDO, C. GRABIT, F. MALARD, G. PLACET, C. TIVEDDU, J-L. BOUTON, D. TRIANTAFFYLIDIS, S. MATHIEU-CHEVROLAT ; S. BRUN ; V. AUZIAS, M. LUTTENSCHLAGER, F. CIFFOTTI S. CHEVRY ; J-F BONIN

Date de convocation : 01/04/2026

Secrétaire de séance : Carlos PARDO

S. CHEVRY donne pouvoir à C. PARDO
J-F. BONIN donne pouvoir à C. TIVEDDU

**CNAS – Election d'un représentant
Délibération N° 28/2026**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 19 janvier 2007 décidant l'adhésion de la Commune au CNAS. La durée du mandat des délégués est calée sur celle du mandat des conseillers municipaux. En raison du renouvellement de l'assemblée délibérante, il y a donc lieu de désigner un délégué représentant le collège des élus et faire procéder à l'élection d'un délégué représentant le collège des bénéficiaires.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- élit à l'unanimité Madame Séverine BRUN en qualité de délégué représentant les élus pour siéger à la commission départementale
- prend note que Mme Anne-Sophie PHAM-CUC, a été élue en qualité de délégué représentant les agents.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Le Maire,
Gaël ALLAIN,



Accusé de réception en préfecture
004-210104162-20260409-28-2026 DE
Date de réception préfecture : 14/04/2026
Par délégation du Maire
C. PARDO
Bonin ou Maire